

**ÉCONOMIE** ■ Ce crédit d'impôt permet parfois aux entreprises de passer un cap difficile

# CICE unique, usages multiples

**Des chefs d'entreprises corréziens qui ont profité du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) livrent leur témoignage. Qu'ont-ils fait grâce à cet allègement fiscal ?**

Émilie Auffret

emilie.auffret@centrefrance.com

**C**es quatre entreprises corréziennes ont profité du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et n'en ont pas fait le même usage.

« C'est un outil extraordinaire, lance Jean-Pierre Nadin, présent lors d'un petit-déjeuner sur le sujet, lundi, à la sous-préfecture de Brive. La somme que j'ai touchée m'a permis de supprimer une ligne d'affacturage. Le CICE, dont le calcul est basé sur la masse salariale, peut être utilisé en préfinancement pour les entreprises en difficulté. Pour ma part, j'ai pu maintenir 23 emplois ».

Son entreprise de nettoyage de cuir et de tapis, Salamambo, a pu passer un mauvais cap en touchant près de 52.000 € sur deux ans. « J'ai monté le dossier en deux heures et les versements ont commencé un mois et demi plus tard ».

## Catalyseur de développement

Même les experts-comptables ont été surpris par « la simplicité du texte », tout en reconnaissant un « problème de communication ». « Beaucoup de clients ne connaissent pas le CICE et ne savaient pas com-



**ACTIVITÉ.** Les 23 emplois de l'entreprise Salamambo, à Malemort, ont pu être maintenus grâce au CICE, selon Jean-Pierre Nadin, son responsable. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE

ment l'utiliser », note Michel Vignaud.

La démarche est pourtant « moins compliquée que ce qu'on aurait pu craindre » selon Rémi Piron, un des deux fondateurs de l'entreprise malemortoise Latitude Services. « Le CICE nous a permis d'avoir un peu plus de souplesse et d'aller plus vite pour réaliser nos projets, notamment l'ouverture d'une antenne à Ussel », précise-t-il.

Un catalyseur de développement également pour Brive Gel,

entreprise spécialisée dans la vente de surgelés et de glaces qui a, elle aussi, bénéficié du préfinancement de ce crédit d'impôt. « Nous avons pu recruter un commercial supplémentaire, qui nous a permis de chercher de nouveaux marchés, et un CDD de quatre mois », notent Jérôme et Pascal Esclaire, ses responsables.

Dans le BTP, le CICE semble plutôt compenser le manque de commandes publiques. « Il y a quelques années, elles représentaient 40 % de notre activité,

aujourd'hui seulement 10 % », indique Jérôme Pignot, à la tête d'une entreprise de BTP employant 35 personnes. Grâce à ce dispositif, ce patron a créé un emploi et embauché quatre personnes en CDD.

Reste à savoir « combien de temps ça va durer ? », s'interrogent tous ces entrepreneurs. Le préfet s'est voulu rassurant : « Ce ne doit pas être une prime exceptionnelle. Le dispositif devrait au moins perdurer jusqu'en 2017 et ensuite il sera soit maintenu, soit remplacé ». ■

## EN CHIFFRES

**795**

Le nombre de dossiers de demande de CICE déposés en Corrèze au 13 juin 2014.

**6,5 millions**

Au 13 juin, le montant total en euros de ce crédit d'impôt en Corrèze, dont 3,8 millions d'euros imputés sur l'impôt sur les sociétés et 2,7 millions restitués aux entreprises. Le montant du CICE est calculé en fonction de la masse salariale. S'il est inférieur à l'impôt sur les sociétés de l'entreprise, son montant est retranché à cette taxe. S'il est supérieur à l'impôt sur les sociétés, le Trésor public rembourse la différence.

## Un point d'étape prévu les 7 et 8 juillet

« Le CICE n'entraîne aucune obligation juridique pour les entreprises », a précisé Bruno Delsol, le préfet de la Corrèze, lundi matin.

« Il s'agit plutôt d'une obligation collective, a-t-il ajouté. Un bilan d'étape sera fait les 7 et 8 juillet lors d'une grande conférence sociale. Des négociations par branches avec les partenaires sociaux auront lieu à la rentrée ».

Il a également rappelé que toutes les entreprises ayant un ou plusieurs salariés peuvent y prétendre. « Nous pensions avoir beaucoup communiqué sur la question. Il s'avère que ce



**TÉMOIGNAGE.** Le préfet de la Corrèze Bruno Delsol entouré de chefs d'entreprises avant bénéficier du CICE. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE